

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude BONNET

**OBJET : Demandes de subventions liées au programme de travaux
d'assainissement – Opérations du programme 2013**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du programme pluri-annuel d'investissement, il a été prévu la réalisation des travaux d'assainissement suivants :

- Commune d'Availles-en-Châtellerauld : extension du réseau d'assainissement pour un montant estimatif de 900 000 euros HT,*
- Commune de Bonneuil-Matours : desserte en assainissement collectif des secteurs "Haut Boirie et Pigeon Blanc" pour un montant estimatif de 400 000 euros HT,*
- Commune de Vouneuil-sur-Vienne : desserte en assainissement collectif du secteur de Chabonne pour un montant estimatif de 415 341 euros HT,*

A ce titre, des demandes de subventions seront déposées auprès du conseil général et de l'Agence de l'eau.

* * * * *

VU la loi n°2006-1772 sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006,

VU l'article 3 alinéa II.2 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence assainissement,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT les études d'avant projet sommaire correspondant à ces opérations,

CONSIDERANT la nécessité d'organiser les plans de financement liés à ces opérations,

Le bureau, ayant délibéré, sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès du conseil général et de l'agence de l'eau concernant les opérations précitées et autorise le président, ou son représentant, à signer les pièces afférentes à ces demandes.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous-préfecture, le 13/03/13, n° 1439
Publié au siège de la CAPC, le 11/03/13

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER